

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2018

DELIBERATION N° DEL113-18

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20181210-DEL113-18-DE
Date de télétransmission : 17/12/2018
Date de réception préfecture : 17/12/2018

L'an deux mille dix-huit, le 10 décembre à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 4 décembre 2018, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, S. CUSSIGH, C. EGEA, C. FERRACIOLI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON, et MM. T. BARRAL, J.M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J.-P. GABBERO, J. PAVAN, C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M. BAH Rahim (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 10 décembre 2018)
M^{me} GERACI Marianne (Pouvoir à Alberte BONNIN-DESSARTS, en date du 5 décembre 2018)
M. MORIN Georges (Pouvoir à Pierre VERRI, en date du 6 décembre 2018)
M. GUERRE GENTON Jean-Claude (Pouvoir à Isabelle BEREZIAT, en date du 10 décembre 2018, pour DEL106-18 à DEL120-18)

Absents excusés :

M^{me} AMBREGNI Nadège
M. DUBOIS Stéphane
M. DUSSERRE Andy
M^{me} GONZALEZ Gisèle
M. PERRIER Yves

MME SYLVIE CUSSIGH A ETE ELUE SECRETAIRE DE SEANCE.

OBJET : Décision modificative n°2

Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la décision modificative n°2 suivante :

38179 Code INSEE	Mairie de Gières BUDGET VILLE	DM n°2 2018
---------------------	----------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision modificative n°2/2018

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FUNCTIONNEMENT				
D-64111-020 : Rémunération principale	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	121 642,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	121 642,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7768-01 : Neutralisation des amort. des subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	171 642,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	171 642,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	171 642,00 €	0,00 €	171 642,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	121 642,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	121 642,00 €
D-198-01 : Neutralisations amortissements subventions d'équipement versées	0,00 €	171 642,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	171 642,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-020 : Frais d'études	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2041612-824 : GFP de rattachement - Bâtiments et installations	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2111-824 : Terrains nus	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	150 000,00 €	271 642,00 €	0,00 €	121 642,00 €
Total Général		293 284,00 €		293 284,00 €

Conclusions : La présente délibération est approuvée, à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 10 décembre 2018.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



(Signature)

Pierre VERRI.